# Maroc : neuf maisons d’accouchement sur dix non conformes

Compte Test - 2013-01-24 19:39:00 - Vu sur pharmacie.ma

Sur 415 maisons d'accouchement ayant participé au programme de concours de qualité et d'accréditation hospitalière, seulement 32 ont décroché une certification. Un plan dont les dessous ont été détaillés, lundi à Rabat, en présence de Lhoussaine Louardi, ministre de la santé, qui a vivement incité les structures certifiées à «poursuivre la démarche qualité pour atteindre le niveau supérieur». C'est la région de Gharb-Chrarda Bni Hssein qui occupe la première place en nombre de structures pouvant être certifiées conformes (39%) des structures auditées, suivie par les régions de Tadla-Azilal et du Grand Casablanca (20%). Quant à la région de Chaouia-Ouardigha, elle se positionne en 4ème place en nombre de structures pouvant être certifiées.

Pour remédier à cette situation, le département de la santé a prévu quatre actions, à savoir l'engagement des maisons dans un processus de certification, le renforcement de la disponibilité des sages-femmes, la mise en place de la micro-planification au niveau des circonscriptions sanitaires couvrant le territoire de desserte des maisons d'accouchement et le développement dans ces structures excentrées par rapport aux hôpitaux d'unités d'urgence médicale de proximité.

Les résultats de ce processus de certification ont également montré que la proportion des maisons d'accouchement qui pratiquent les gestes qui sauvent est passée à 42% contre 28% en 2008 et que la proportion des maisons d'accouchement qui satisfont plus de 80% des critères de qualité de la prise en charge a progressé à 57,3% contre 18% en 2008. «Ces résultats sont encourageants, mais l'effort doit être soutenu pour pouvoir atteindre les objectifs fixés pour 2016 dans le cadre du nouveau plan d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale», selon M. Louardi.